

de Rés0 Villes

VILLE DE
QUIMPER



Quimper (Finistère)

POLITIQUE DE LA VILLE : LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE QUIMPER

Kermoyan (priorité 1)

4 475 habitants en 2008

1 249 logements sociaux en 2011
(soit 24 % du parc social locatif)

Superficie : 55 ha (1%)

(Source : Observatoire social et urbain de
Quimper)

Atouts

- présence de nombreux services publics et d'un « tissu associatif » dense ;
- très bonne desserte par les transports en commun ;
- actions renforcées d'amélioration du cadre de vie (nettoyage des espaces publics, retrait des voitures épaves, etc.).

Faiblesses

- perte de population (diminution du nombre de logement et de la taille des ménages) ;
- nombreuses situations d'isolement (croissance du nombre de familles monoparentales et du nombre d'hommes isolés) ;
- importante précarité (1/3 de la population de moins de 60 ans vit sous le seuil de bas revenus ;
- surreprésentation des travailleurs pauvres, nombreux demandeurs d'emploi.

LÉGENDE pour la géographie prioritaire

Zone urbaine sensible : zone caractérisée par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Quartier de priorité 1 : quartier d'intervention massive

Quartier de priorité 2 : quartiers de mobilisation de moyens spécifiques

Quartier de priorité 3 : quartiers de prévention

Informations générales en 2008

Superficie : 84.5km² / 8450 ha

Population : 63 929

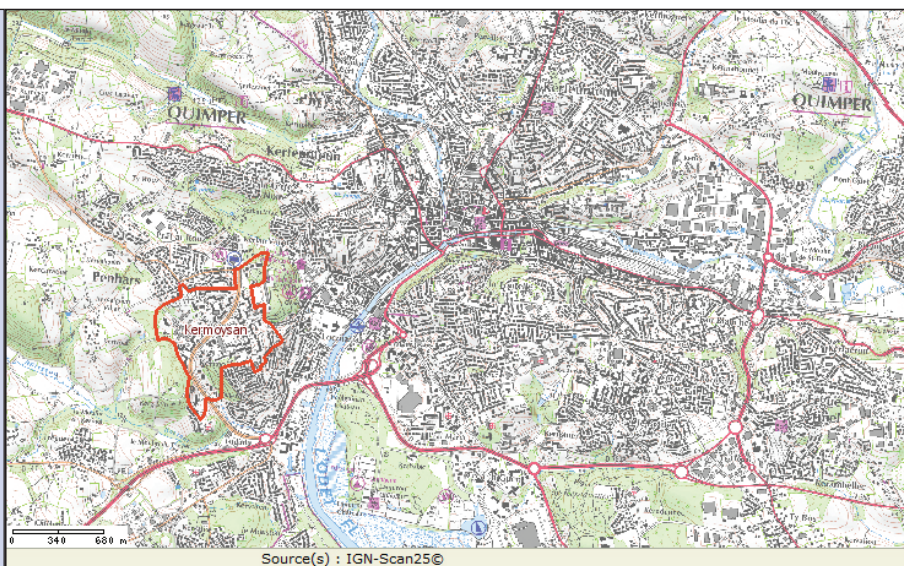
Nombre de résidences principales : 31 900

Part des HLM parmi les résidences principales : 13.7%

Taux de chômage : 12.7%

Taux d'activité des 25-65 ans : 80.3%

Indicateurs clés des communes,
source Insee RP 2008



PETITE HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE QUIMPER

Histoire

Le quartier de Kermoysan présente toutes les caractéristiques des zones urbaines prioritaires (ZUP) des années 1960-1970 avec son uniformité architecturale et sa concentration de logements sociaux. Son histoire s'inscrit dans une évolution qui s'observe à l'échelle nationale au regard de la dégradation de sa forme urbaine et la concentration de populations précaires. Pour pallier cela, des politiques spécifiques se sont succédé dans le quartier :

1981 : la désignation en Zone d'Education Prioritaire (ZEP)

1990 : la mise en place d'une convention de quartier

1994 : la signature d'un Contrat de Ville qui désigne le territoire comme un quartier prioritaire

1996 : la dénomination en Zone Urbaine Sensible (ZUS)

2000 : la signature d'un second Contrat de Ville.

Si ces dispositifs ont eu des retombées positives pour le quartier tant au niveau de sa morphologie urbaine que sociale, ils n'ont cependant pas infléchi le processus de marginalisation croissante du quartier. Conscients de l'importance de l'enjeu de cohésion sociale au niveau de l'agglomération quimpéroise, la Ville et l'Etat, soutenus par tous les partenaires associés localement à la politique de la ville, ont élaboré en 2005 pour Kermoysan un projet de rénovation urbaine (PRU). C'est dans cette même dynamique que se mettent en place le Dispositif de Réussite Educative (DRE) et l'Atelier Santé Ville (ASV) fin 2006 et qu'un Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS) est signé début 2007.

Le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2009 prolongation jusqu'en 2014

Structure porteuse

Comité de pilotage : instance co-présidée par le Préfet du département (délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances - ACSÉ) et le Maire de Quimper, et qui réunit le Département du Finistère, la communauté d'Agglomération de Quimper Communauté, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère, l'OPAC de Quimper Cornouaille (office public de l'habitat) et l'ACSÉ. Ce comité de pilotage se réunit également pour le projet de rénovation urbaine (PRU) de Kermoysan.

Comité opérationnel : instance qui réunit des techniciens et notamment les représentants des signataires financeurs permanents du contrat, le chef de projet de la rénovation urbaine et les personnes ressources des différentes institutions.

L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), qui est implantée sur le quartier à la mairie annexe, se compose d'un chef de projet, d'un adjoint pour le CUCS et la rénovation urbaine et d'un secrétariat accueil. Le chef de projet rénovation urbaine après avoir aussi été sur le quartier est positionné en mairie centre depuis 2011.

La politique de la ville aujourd'hui

L'organisation de la politique de la ville

Dans les années 1990/2000, la politique de la ville était attachée à l'Administration Générale de la Ville de Quimper, ce qui permettait une approche transversale (urbanisme, solidarité, éducation, etc.). Aux dernières élections municipales en 2008, l'organisation de la Ville a évolué passant d'une dizaine de directions à 5 pôles (1 pôle ressource et 4 pôles thématiques). Le pôle « aménagement et cadre de vie » intègre la politique de la ville (CUCS et PRU) au sein de la mission « Grands Projets et développement ». Les grands projets portent à la fois sur le PRU de Kermoysan, mais également sur le projet de la gare, le parc des expositions, et le centre des congrès. Des passerelles entre le PRU et le CUCS existent au travers des financements de projets et études.

Une compétence de la Ville de Quimper

Quimper est la ville centre de la communauté composée autrement de 7 communes périurbaines (historiquement rurales). C'est la Ville qui porte la politique de la ville, comme aussi le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) dans lequel toutefois les communes de l'agglomération sont intégrées à titre consultatif. La répartition des compétences entre Quimper et l'agglomération est en évolution, une actualisation du projet communautaire a été adopté en 2012.

Enjeux prioritaires du CUCS:

- Préserver l'intégrité des personnes et leur sociabilité (soutenir un accès égal à la santé, la cohésion familiale et sociale, les initiatives collectives) ;
- Développer l'accès à l'emploi (développement des formations, etc.) ;

- Encourager le développement économique (implication des partenaires économiques dans le quartier) ;
- Améliorer la qualité de vie, assurer la tranquillité publique et développer la prévention de la délinquance.

Thématiques prioritaires : l'éducation ; l'insertion ; l'accès à l'emploi ; la tranquillité publique.

Dispositifs de la politique de la ville :

Gestion urbaine de proximité ; Programme de réussite éducative ; Atelier Santé Ville (ASV) ; Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Le PRU est un projet urbain qui porte notamment sur le cœur de quartier de Kermoysan et dont les objectifs sont de :

- travailler sur les logements (360 démolitions en 2007) ;
- intervenir sur l'image du quartier (destruction d'une tour de 14 étages qui faisait office de symbole) ;
- mixer les équipements privés et publics (commerces, Maison Pour Tous, pôle enfance, maison des services publics, école de cirque).

Le portage de la restructuration et de l'aménagement du centre commercial est réalisé par la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), une société anonyme d'économie mixte départementale (SEM) qui travaille beaucoup pour le Conseil Général du Finistère.

La charte de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

porte sur les thématiques du cadre de vie et de la tranquillité publique. Depuis 2009, le dispositif intervient principalement sous forme de « veille » sur le quartier.

Les moyens de la politique de la ville :

Budget global CUCS : 395 000 € hors Dispositif de Réussite Educative (265 404 € en 2011) et Atelier Santé Ville (44 294 € en 2011).

Le budget du CUCS se décompose en

Ville de Quimper : 200 000 €

ACSÉ : 100 000 €

Conseil Général : 65 000 €

CAF : 30 000 €



LES DÉMARCHES D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION

L'observatoire social et urbain de Quimper communauté

Avant 2000, les démarches d'études consistaient essentiellement en un travail d'évaluation annuelle. Un bureau d'études était chargé d'interroger tous les ans des personnes relais, comme par exemple les commerçants.

Avec le second contrat de ville signé en 2000, un observatoire social et urbain a été mis en place dans le but de développer une connaissance du territoire en amont de la démarche d'évaluation. Cet observatoire s'est construit à partir d'une dynamique partenariale (Etat, Ville, CAF, Conseil Général). Le bureau d'études Compas a été chargé d'accompagner la mise en œuvre de cet observatoire, l'objectif étant que par la suite la ville de Quimper soit autonome. Mais cette notion de transférabilité a été remise en cause du fait de la spécialisation et de l'évolution des compétences nécessaires à la conduite du travail d'observation (technologies, capacité d'analyse, capacité de comparaisons avec d'autres territoires, repérage d'actions réalisées par d'autres collectivités sur les mêmes problématiques, etc.). L'observatoire se positionne à l'échelle de l'agglomération afin de développer un regard comparatif (le quartier est observé par rapport à la ville, et Quimper par rapport à d'autres villes). La grille de lecture des territoires propose quant à elle deux autres niveaux d'observation : celle des IRIS et celle des grands quartiers de Quimper.

A partir de 2004, le travail de l'observatoire a progressivement porté sur des champs d'actions plus larges ou d'autres quartiers, au regard des besoins identifiés par des directions de la ville. Ainsi

pour le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) un document d'analyse du territoire est effectué en complément d'un tableau de bord. Pour les agréments et conventions des centres sociaux et Maisons Pour Tous, un diagnostic du territoire concerné est réalisé systématiquement. Le travail d'observation a été diffusé à travers des temps de présentation ou d'analyse partagée avec les acteurs du CUCS, les élus et services de la ville, des administrateurs des structures d'animation de quartier, des habitants. Ainsi, au-delà du diagnostic sur les territoires de la politique de la ville d'autres territoires ont pu être observés.

Les thématiques d'étude

La comparaison et l'analyse partagée constituent les piliers de l'observatoire de Quimper.

Les thématiques d'études ont également évolué s'affinant et se réajustant dans le cadre d'un plan de travail annuel et d'un travail de co-construction avec le Compas. Par exemple, la question de l'isolement a émergé à partir de données (part de la population active handicapée ou accidentée du travail) et de discussions lors de la journée d'analyse partagée avec le Compas. Une expérimentation a été lancée sur le thème de l'isolement et deux journées lui ont été consacrées en automne 2011, avec une présentation des chiffres (état des lieux), une présentation des concepts et de la vision des acteurs de terrain sur cette question (vision des publics, des actions). Il en ressort notamment que le nombre d'hommes en situation d'isolement est conséquent et que peu d'acteurs du quartier sont en relation avec eux pour l'instant.



Au-delà des données chiffrées et du travail d'analyse partagée, des études qualitatives sont parfois menées. C'est le cas d'une étude sur l'impact du relogement ou d'une étude sur la place des habitants dans les actions mises en œuvre sur le quartier dans le cadre de l'évaluation du CUCS.

Un document réalisé en 2011 retrace l'évolution du quartier de Kermoisan depuis 2000, au-delà d'une photographie du territoire. Dix points forts sont mis en avant pour discuter avec le comité de pilotage (la perte de 1200 habitants en 10 ans, 600 en lien avec la rénovation urbaine, 600 en lien avec l'évolution démographique, l'isolement masculin, la pauvreté chronique, etc.).

Aujourd'hui, l'observatoire de Quimper a vocation à faire le lien avec d'autres études et services comme l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS réalisée depuis 1995 par le Compas et l'observatoire de la vie scolaire du pôle culture/éducation/sports. Un nouveau cahier des charges est élaboré pour la période 2013-2016, à partir de la définition de l'existant et des besoins complémentaires. Pour répondre à ce développement de l'observation sociale et urbaine du territoire, un groupement de commande comprenant la Ville, l'Agglomération et le CCAS a été constitué. Les partenaires sont toujours associés à la démarche.

LA PARTICIPATION DES HABITANTS

L'implication des habitants dans la démarche de l'observatoire est déjà effective depuis plusieurs années dans le cadre des diagnostics réalisés pour le renouvellement des agréments et conventions des Centres sociaux et Maisons Pour Tous. Les habitants, en général des administrateurs des structures, participent avec les autres acteurs aux ateliers d'analyse partagée ou de restitution des données de l'observatoire.

En 2012, le CUCS a développé l'analyse partagée sur le territoire prioritaire en mettant en place un groupe constitué exclusivement d'habitants. Pour cette première année, un groupe de quinze à vingt habitants impliqués dans les différentes associations ou équipements du quartier s'est réuni. L'atelier s'est déroulé sur une demi-journée et a permis aux participants de découvrir les données du territoire et de faire part de leurs points de vue et questionnements.

Cette implication d'habitants dans la démarche d'observation renforce la démarche d'analyse partagée et permet de porter un autre regard sur le territoire.... Cet atelier a conforté les participants dans leur contribution à la vie de leur quartier et de la ville. La démarche sera renouvelée en 2013.

UNE ACTION PHARE : LA MÉDIATION CULTURELLE

Le CUCS de Quimper finance une action de médiation culturelle mise en œuvre par la Maison pour Tous de Penhars à la demande du CUCS.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Permettre aux personnes de trouver une place dans les événements du quartier et de la ville ;
- Favoriser l'accès de la salle de spectacle de la Maison pour Tous aux habitants du quartier ;
- Accompagner des personnes et des familles pour diversifier leurs pratiques culturelles ;
- Favoriser l'accès au spectacle vivant ;
- Mettre en réseau des acteurs sociaux, de l'éducation et du culturel pour un maillage efficace.

Au regard du nombre d'actions réalisées, le CUCS de Quimper a également financé une étude relative à l'impact des projets culturels sur la population du quartier de Kermoyan.

Celle-ci a été menée auprès d'une quarantaine d'habitants ainsi que des acteurs du quartier. Elle montre que les projets culturels observés favorisent la création et la consolidation du lien social et contribuent à renforcer la cohésion sociale du quartier. Certains projets culturels qui rayonnent largement et attirent dans le quartier un public divers (par exemple les événements de la «Hip Hop New School», les soirées consacrées aux musiques du monde lors des fêtes de quartier) contribuent à



changer l'image à l'extérieur du quartier, tout comme l'image intériorisée que les habitants peuvent avoir de leur quartier.

L'étude conforte l'idée de poursuivre l'expérimentation visant à favoriser les rencontres entre habitants et entre habitants et artistes dans un objectif partagé, co-construit, et valorisant les compétences et savoirs d'habitants. Ces projets doivent être conduits par des intervenants culturels qualifiés et garants d'une qualité artistique autant qu'humaine.

Photos : Pascal Pérennec

CONTACTS

Armelle HURUGUEN - 4e adjointe chargée de la jeunesse, de la cohésion sociale et urbaine

armelle.huruguen@mairie-quimper.fr

Téléphone : 02 98 98 89 02 - Télécopie : 02 98 95 48 45

André PLOUZENNEC - chef de projet CUCS - Tél : 02 98 55 26 79

andre.plouzenec@mairie-quimper.fr

Paul PELLE - chef de projet PRU - Tél : 02 98 55 26 79

paul.pelle@mairie-quimper.fr

Hôtel de ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin

29000 Quimper

Tél. 02 98 98 89 89

Fax : 02 98 95 27 93

Courriel : contact@quimper.fr

RésO Villes - Centre de ressources politique de la ville

Bretagne Pays de la Loire

23 rue des Renards - 44300 Nantes

Téléphone 02 40 58 02 03 - Télécopie 02 40 58 03 32

resovilles@resovilles.com - www.resovilles.com

POUR EN SAVOIR PLUS

Des ressources documentaires sur la ville de Quimper (convention cadre CUCS...) sont disponibles au centre de ressources et/ou sur le site de RésO Villes : www.resovilles.com

